

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 23

24^e année • mercredi 9 juin 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

Le 4^e Congrès ordinaire d'Unia s'est ouvert le week-end dernier de manière semi-virtuelle. Réunis dans leur région ou par groupe d'intérêts, les participants ont placé au cœur du débat la lutte pour la justice sociale et le renforcement de la construction syndicale. Dix-sept ans après sa fondation, le syndicat s'est doté d'une direction à majorité féminine, une première! **PAGES 3, 6-7**

POINT DE MIRE

Pour un syndicat combatif

Sylviane Herranz

Un congrès au temps du Covid? Un défi relevé avec maestria par toute l'équipe technique d'Unia qui a réussi à relier quelque 350 participants réunis en quinze endroits du pays. Si les échanges enrichissants, les discussions en aparté entre déléguées et délégués des différentes régions et des groupes d'intérêts, les liens tissés par-dessus les frontières cantonales n'ont pu avoir lieu, comme lors des précédents congrès, le syndicat a néanmoins pu débattre, tant sur la situation actuelle que sur l'avenir. Un débat marqué par une année de pandémie, avec ses dégâts humains, son chômage de masse dans certaines branches, des pertes de revenu massives pour ceux touchant déjà des petits salaires, des emplois précaires

qui vacillent. Une année qui a mis en lumière la misère existant dans notre pays, et qui a exacerbé et accru les écarts sociaux. Les pauvres devenant encore plus pauvres, et les riches plus riches, à l'instar de la famille Blocher qui a engrangé des milliards de bénéfices...

Une situation due non seulement à la crise du Covid-19, mais également à la crise du système économique, les possédants cherchant par tous les moyens à faire payer les plus démunis pour accroître leurs profits. Revenant sur les quatre années écoulées, le congrès s'est rappelé que tout acquis est à défendre, comme les maçons l'ont magistralement fait pour leur retraite à 60 ans, menacée par les entrepreneurs. D'autres occasions n'ont pas manqué de se battre contre une droite n'ayant pas attendu la pandémie pour s'attaquer à la Loi sur le travail ou aux mesures de protection des salaires.

Les délégués ont réaffirmé que sans lutte collective et sans solidarité, il n'était pas possible de s'opposer à ces attaques ou de conquérir de nouveaux droits. Sous l'aiguillon de la jeunesse, ils ont opté pour combattre de manière plus résolue toute suppression d'emplois ou toute autre attaque patronale et de recourir à la grève si nécessaire, donnant un coup de canif à une paix du travail sanctifiée dans les conventions collectives. Une paix du travail bien souvent violée par les employeurs eux-mêmes. Les

délégués ont aussi appelé à un rapprochement des professionnels du syndicat avec les militants et les travailleurs, et à une plus grande implantation dans les entreprises. Un retour aux sources nécessaire pour atteindre l'un des objectifs que s'est fixé le congrès d'Unia: conquérir le désert syndical des soins privés de longue durée. Un domaine essentiellement féminin, marqué par la précarité et des conditions de travail très difficiles.

Dans un monde en pleine mutation, et à l'âge de la majorité, Unia s'est encore lancé le défi d'une introspection pour aller vers une réforme de ses structures, dans le but de renforcer sa capacité d'action pour la défense des droits des travailleurs. En parallèle des discussions annoncées, le syndicat poursuivra le combat avec, en primeur, une majorité de femmes à sa tête. A la veille du débat au Parlement sur le projet AVS 21 prévoyant de relever l'âge de la retraite des femmes, et d'une nouvelle mobilisation féministe le 14 juin, les délégués ont aussi exprimé leur volonté de s'opposer farouchement à cette nouvelle attaque contre les retraites réalisée sur le dos des femmes. La devise d'Unia est toujours d'actualité: Ensemble, nous sommes forts! ■

PROFIL



Mélanie Pitteloud, au cœur du vivant.

PAGE 2

INDE

Libérez Sudha et tous les autres!

PAGE 5

14 JUIN

Le programme en Suisse romande.

PAGE 8

CLIMAT

Les médecins de XR à l'OMS.

PAGE 9

Jiyana Tassin

Entrer chez Mélanie Pitteloud, c'est se glisser à l'intérieur d'un havre de paix. En ce mardi matin, le lieu semble sorti d'un conte. A l'orée de la forêt, au-dessus de la ville de Sion en Valais, se cache La Verne. Un chalet que la famille Pitteloud entretient depuis sept générations. Notre hôte, réalisatrice depuis une dizaine d'années, raconte qu'elle profite souvent de monter ses films dans cet environnement paisible. Un espace de vie qui la ressource. «Je m'enracine en me connectant quotidiennement à tous les esprits de la nature qui vivent autour de moi. Pas un jour ne passe sans que je m'appuie contre un arbre ou que j'écoute le torrent», explique la Valaisanne d'origine, installée au coin du poêle. Et d'ajouter qu'elle a également appris – grâce à un ami guide et aux livres – à reconnaître les plantes sauvages locales. «Je prépare des macérats de bourgeons ou je sèche des feuilles et des fleurs pour faire du thé», raconte la quarantenaire qui, pour s'ancrer, pratique également la méditation et le yoga. Une vie en harmonie avec la nature, qui n'empêche pas la cinéaste de placer les relations

«Le cinéma documentaire est avant tout une aventure humaine. J'aime prendre le temps de rencontrer les personnes que j'interviewe»

sociales au centre de sa démarche artistique. «Le cinéma documentaire est avant tout une aventure humaine. J'aime prendre le temps de rencontrer les personnes que j'interviewe», raconte celle qui privilégie les tournages de longue haleine.

UN CŒUR CHANTANT

Si le lien entre Mélanie Pitteloud et le cinéma ne fait aucun doute, rien ne la prédestinait à la réalisation. A la sortie de l'école obligatoire, elle effectue une maturité pédagogique à Sion. «J'ai ensuite travaillé trois ans en tant qu'enseignante primaire.» Puis souhaitant élargir ses connaissances, elle se lance dans des études de sciences politiques et d'anthropologie à Lausanne. «J'ai continué à faire des remplacements quand j'étais à l'Université. Ça m'a permis de payer mes études.» Son master en poche, elle est embauchée à l'EPFL et collabore à une revue scientifique. Elle profite alors de suivre des cours du soir de vidéo dispensés par cette structure. «Je m'intéressais déjà à cette discipline, alors je me suis inscrite, par curiosité. Je n'envisageais pas vraiment de faire une carrière ar-

tistique à ce moment-là.» Dans le cadre de ce cursus, Mélanie Pitteloud réalise son premier film: un documentaire sur des agriculteurs suisses. «J'ai passé une demi-journée avec chacun d'eux. Après l'un des tournages, qui s'était particulièrement bien passé à Puidoux, je suis entrée dans ma voiture et j'ai senti mon cœur qui chantait», explique-t-elle, des étoiles dans les yeux. La première pierre de l'édifice est alors posée. Après ce premier court métrage, la réalisatrice réduit son temps de travail et, au bout de deux ans, finit par démissionner pour se consacrer entièrement à sa passion. «Je suis partie à Montréal suivre une formation de cinéaste documentaire pendant une année. Le Québec a été une étape essentielle dans mon parcours. J'y ai gagné de la confiance en tant que personne mais aussi en tant que femme.»

AU FIL DES INTUITIONS

De retour dans nos frontières en 2011, la Valaisanne contacte la réalisatrice suisse Jacqueline Veuve. «Elle m'a prise en tant qu'assistante et scénariste sur son dernier film *Vibrato*. J'ai été beaucoup inspirée par cette femme de 80 ans qui avait déjà 65 films à son actif. Elle n'avait rien à envier à personne et elle m'a beaucoup encouragée dans ma carrière», se remémore Mélanie Pitteloud. Elle accompagne ensuite Nicolas Humbert en tant qu'assistante de réalisation sur son film *Wild Plants*. Puis, en 2017, elle réalise son premier long métrage *Dans le lit du Rhône*. Un documentaire poétique à la rencontre d'habitants liés au destin du fleuve. «Sa réalisation a duré cinq ans et le tournage une année et demie. J'ai travaillé avec des professionnels hors pair, comme le chef opérateur Denis

Jutzeler. J'ai beaucoup appris à leurs côtés.» En 2020, Mélanie Pitteloud présente une nouvelle œuvre *L'homme qui fait chanter les pierres*. Une création, menée comme à son habitude sur plusieurs années, à la rencontre de son père, l'un des rares «fumistes d'art» (créateur de cheminées artisanales). «Pendant plusieurs années, je l'ai accompagné sur les chantiers. Ce travail a été une forme de miroir pour moi et j'ai découvert l'homme caché derrière mon père», raconte-t-elle en souriant. Et de préciser que son film a été diffusé à *Passe-moi les jumelles*, une émission de la RTS, et lors des Journées de Soleure.

FOCALE VIOLETTE

«Aujourd'hui, je viens de terminer le montage de ma première fiction *Graines d'égalité* qui sera lancée au

Festival des 5 Continents de Martigny le 14 juin prochain. Il s'agit d'une collaboration avec des huitièmes harmonos (enfants âgés de 11-12 ans). Nous avons réfléchi ensemble à une histoire sur le thème de l'égalité, puis nous avons fait des castings et finalement tourné les scènes», explique Mélanie Pitteloud qui, à travers ce court métrage, a retrouvé d'une certaine manière son statut d'enseignante. «Revenir dans le milieu scolaire en tant que cinéaste pour travailler à la réalisation d'un récit avec ces jeunes a été très intéressant. La boucle est bouclée!» La passionnée dévoile par ailleurs avec enthousiasme que son autre nouveau court métrage *Femmes et frères* – une rétrospective sur la Grève féministe de 2019 en Valais – devait sortir le 8 juin à la médiathèque de Sion. Dès le 14 juin, le documentaire y sera visible en boucle et mis à la disposition des intéressés pour des projections publiques. «J'ai suivi la grève féministe de l'intérieur pendant plusieurs mois. J'avais envie de rencontrer ces militantes, de leur donner la parole. Le jour de la grève, j'ai accompagné tout le cortège avec ma caméra. C'était un moment très puissant», confie Mélanie Pitteloud, une réalisatrice sensible, sa caméra toujours inscrite dans une quête de lien avec les autres. ■

Site de Mélanie Pitteloud: melaniepitteloud.ch



THIERRY PORCHET

La sensibilité à fleur de peau, Mélanie Pitteloud s'enrichit de la nature qui l'entoure.

AU CŒUR DU VIVANT

Réalisatrice valaisanne, Mélanie Pitteloud présente son nouveau film «Femmes et frères». Une rétrospective sur la Grève féministe de 2019 en phase avec son engagement


DE BIAIS

Christophe Gallaz

LES CONSTRUCTIONS DE LA RÉPRESSION

Vous avez peut-être repéré ceci dans la presse romande à la fin de la semaine dernière. Le 26 mai précédent, dans le canton de Vaud, trois grévistes du climat recevaient à l'aube la visite de quelques aimables représentants de la Police fédérale. Celle-ci, mandatée par le Ministère public de la Confédération avec l'autorisation personnelle de la ministre de la Justice Karin Keller-Sutter, ministre conservatrice de grande compétition, confisque les ordinateurs et les téléphones portables des intéressés avant de les interroger longuement. La raison de cette opération s'éclaircit dans un communiqué de la Police

fédérale publié quelques jours plus tard qui va nous introduire dans le système en version indigène du Père Ubu, ce personnage littéraire imaginé dès 1897 par Alfred Jarry, qui représente depuis lors l'archétype de l'humain sensible à l'ivresse du pouvoir jusqu'à sombrer dans un délire allant parfois de l'absurde à l'immoral voire au criminel.

La Police fédérale explique en effet, dans ce document d'autojustification, s'être lancée dans une «procédure pour soupçon de provocation et incitation à la violation des devoirs militaires»: «une infraction considérée comme un délit politique», poursuit-elle, et par conséquent «poursuivie d'office».

Les faits, maintenant? Revenons en mai 2020, quand les troupes militaires s'engagent dans la gestion de la pandémie. Les sections vaudoise et genevoise des grévistes pour le climat publient alors une lettre ouverte invitant au boycott de l'Armée. «Par éthique, morale et responsabilité écologique et sociale, écrivent-elles, nous ne consentons pas à payer la taxe, ni

à aller au service militaire. Nous n'acceptons pas de donner de l'argent et du temps à une institution qui est inutile et nuisible face aux enjeux actuels tels que les crises sociales et environnementales. Nous exigeons que l'armée soit radicalement modifiée [...] pour [devenir] compatible avec les nécessités sociales et écologiques actuelles.»

L'ineffable conseiller national UDC valaisan Jean-Luc Addor entre alors en scène tout nimbé de ses attestations de morale, d'intelligence et d'humanisme: il fut condamné voici quatre ans pour incitation à la haine et discrimination raciale en conséquence d'une argumentation juridique confirmée par le Tribunal cantonal valaisan et le Tribunal fédéral, par exemple. Et rayonne comme président ad interim de ProTell, qui plaide pour un droit de port et possession d'arme à feu en Suisse. Un beau citoyen, donc. Qui commence par interpeller le Conseil fédéral au sujet des grévistes exécrés mais n'en obtient rien, puis les dénonce avec succès au Ministère public. L'af-

faire démarre aussitôt, qui présente le plus vif intérêt didactique à condition d'être située dans le temps de l'Histoire et dans le contexte de toutes les répressions rampantes à l'œuvre en Suisse actuelle.

Premièrement, notons le retour en ce pays des agressions juridiques et policières commises à l'encontre de quiconque conteste l'existence de l'Armée sur le mode de la militance ne serait-ce que verbale. On n'avait plus rien vu de tel depuis les années dites de la Guerre froide.

Deuxièmement, notons que la protestation des combattants proclimatiques est depuis quelques mois regardée sinon désirée, par les pouvoirs économiques et politiques diffusément coalisés sous nos latitudes sectoriellement prospères, comme un délit auquel il leur devient possible de s'opposer. La criminalisation de tout geste protestataire s'accomplit. Tu joues au tennis dans une banque qui massacre indirectement l'environnement naturel, c'est toi le délinquant. Tu bloques à Zurich les accès d'une autre banque animée de la même ir-

responsabilité, c'est toi que Zurich proscrit.

Troisièmement, observons ensemble le mouvement proclimatique se déployant de nos jours et les mouvements d'émancipation ouvrière advenus depuis plus d'un siècle à la même échelle internationale. Des analogies? Sans doute. C'est peut-être pourquoi la Jeunesse socialiste suisse a protesté vendredi passé sur la place Fédérale, avec le soutien de ses aînés, pour sommer le Conseil fédéral de clarifier les perquisitions à domicile évoquées tout à l'heure.

Mais faut-il attendre quoi que ce soit du Conseil fédéral sur le plan des libertés individuelles et collectives en Suisse? Evidemment non, hélas, tant ce collège est lui-même confit dans cette irréductible ambiance helvétique décrite quelques jours avant sa mort par Friedrich Dürrenmatt, qui voyait en chaque citoyen de ce pays le geôlier de son voisin forcément. Nous sommes d'autant moins sortis de l'auberge que nous la construisons sans relâche. ■

POUR LA PREMIÈRE FOIS, UNE MAJORITÉ FÉMININE À LA TÊTE D'UNIA

Le Congrès a désigné le nouveau comité directeur du syndicat, qui comptera une majorité de femmes, et a réélu Vania Alleva à la présidence

Jérôme Béguin

Samedi, le Congrès a élu le comité central et le comité directeur d'Unia. Ce dernier est pour la première fois composé d'une majorité de femmes. Vania Alleva a été réélue à la présidence et Martin Tanner, responsable des finances, à la vice-présidence. Déjà membre du comité directeur, en charge du secteur tertiaire, Véronique Polito accède aussi à la vice-présidence. Nico Lutz, chargé de la construction, et Renate Schoch, veillant sur le marketing et les services aux membres, qui avait succédé à Corinne Schärer, sont également reconduits. Aldo Ferrari, qui était vice-président, prend congé du comité directeur. Il restera au service du syndicat en qualité de responsable par intérim d'Unia Genève, ainsi qu'à la direction des arts et métiers. C'est Bruna Campanello, nouvelle membre du comité directeur, qui dirigera désormais ce secteur. La Zurichoise faisait déjà partie de sa direction depuis 2013. Quant au secteur

industrie, il sera mené par le Vaudois Yves Defferrard, qui remplace à cette fonction Corrado Pardini, démissionnaire l'année dernière. Jointes à la sortie du Congrès, les deux nouveaux membres étaient très émus par leur élection. «Pour la première fois, le comité directeur sera composé d'une majorité féminine, c'est un signal très fort envoyé au monde du travail, aux femmes et aux militantes. Je vais prendre, en outre, la responsabilité du secteur des arts et métiers. Il sera dirigé pour la première fois par une femme, j'ai reçu l'appui des militants hommes. C'est aussi un symbole, notamment pour les salariées qui travaillent dans l'artisanat», se félicite Bruna Campanello. Dans son intervention pour remercier les délégués, Vania Alleva avait aussi souligné le caractère historique de cette majorité de femmes: «Lorsque j'ai commencé au syndicat en 1997, il n'y avait que des hommes. Pour la première fois, je pourrai travailler avec une majorité féminine. Je me réjouis que la féminisation du monde travail se traduise enfin au niveau syndical.»



Une élection sans accroc pour les sept candidates et candidats au comité directeur. Les délégués leur ont apporté leur confiance et élu quatre femmes à la tête d'Unia. De gauche à droite: Renate Schoch, Véronique Polito, Nico Lutz, Vania Alleva, reconduite à la présidence, Martin Tanner, ainsi que les nouveaux membres, Bruna Campanello et Yves Defferrard.



A Sion, récolte des bulletins de vote pour l'élection.

YVES DEFFERRARD PART À BERNE

«J'ai commencé au syndicat tout à la base, être élu au comité directeur à quelques années de la retraite est une belle consécration de mon parcours syndical offerte par les militants», confie, pour sa part, Yves Defferrard. Monique Collet et Mike Nista d'Unia Vaud étaient montés à la tribune pour défendre la candidature de leur ancien secrétaire régional. Mike Nista a rappelé les combats menés par le syndicaliste dans des entreprises comme Sapal, Gardy, Bobst, Novartis ou Generali. «Nous avons obtenu de bons résultats grâce à Yves, il a empêché des délocalisations d'entreprises, son expérience sera utile dans l'industrie», a souligné Monique Collet. «Il représente l'industrie et, de plus, il portera la sensibilité romande, deux choses importantes

pour nous», a déclaré Elodie Donge pour Unia Transjurane. «Je pars sereinement à Berne, en laissant sans crainte Unia Vaud à Arnaud Bouverat, le nouveau secrétaire régional. Il va mener la région d'une manière excellente», estime l'intéressé. Comment va-t-il se débrouiller à Berne, parle-t-il l'allemand? «Non, mais je vais partir en Allemagne pour une immersion de deux mois. Logé dans une famille, je suivrai des cours tous les jours. Un retour aux études à 55 ans est un gros défi, je vais tout mettre en œuvre pour le relever. Je vais profiter de ce séjour dans ce pays pour prendre des contacts avec IG Metall, le puissant syndicat de l'industrie. Cela pourrait se révéler précieux en cas de conflit car un certain nombre d'entreprises suisses ont des directions allemandes.»

Bruna Campanello indique, de son côté, vouloir «faire bouger les choses avec les militants et les régions, que le syndicat devienne plus fort, qu'il compte plus de membres. Je pense que les militants doivent se renforcer et qu'ils ont besoin à cette fin de plus d'espace dans l'organisation. Je souhaite améliorer les CCT et en conclure de nouvelles. Et parmi les priorités, je place également la prévoyance vieillesse et l'AVS: les salariés ont le droit de recevoir une rente permettant de vivre dignement, il est totalement exclu pour moi que les rentes puissent baisser ou que l'âge de départ à la retraite soit repoussé.» ■

Voir également en pages 6-7.

«Vous signez un chèque en blanc aux organisations patronales»

A Genève, le comité référendaire, opposé à la prolongation des horaires de magasins, a remis une lettre ouverte au Conseil d'Etat

Jérôme Béguin

A Genève, le comité unitaire contre la modification de la Loi cantonale sur les horaires d'ouverture des magasins (LHOM) a déposé mercredi passé une lettre ouverte géante à la chancellerie du Conseil d'Etat. Pour mémoire, la gauche et les syndicats ont

lancé le mois dernier un référendum contre le changement de la loi imposé par la droite patronale et le gouvernement, et qui prévoit des ouvertures des commerces trois dimanches par an en plus du 31 décembre, jour en principe férié au bout du lac, ainsi que la prolongation des horaires le samedi de 18h à 19h.

La lettre a été rédigée et lue dans la cour de l'Hôtel-de-Ville par la présidente d'Unia Genève, Danielle Parmentier. Assistante en pharmacie âgée de 66 ans, la militante y explique que toute sa vie active a été rythmée par la LHOM et elle rappelle que le cadre actuel a été fixé en 2002. Les heures d'ouverture sont passées de 17h à 18h le samedi et une nocturne a été introduite le jeudi jusqu'à 21h, mais en échange, le personnel avait obtenu une convention collective de travail (CCT). «Une CCT qui interdisait le travail sur appel, qui fixait deux jours de congé d'affilée obligatoires et qui limitait l'amplitude maximale de la journée de travail», a souligné Danielle Parmentier. En 2016, le peuple avait bien donné son feu vert

à des ouvertures le 31 décembre et trois dimanches par année sous condition de l'existence d'une CCT étendue. Mais depuis 2017, la branche accuse un vide conventionnel. Des discussions ont repris; or, la Nouvelle organisation des entrepreneurs, l'une des trois associations patronales, a quitté l'année passée la table des négociations. Si les employeurs ont fait l'impasse sur la CCT, ils n'ont pas abandonné leur volonté de prolonger les horaires. Intéressé à l'idée de contrer la concurrence de la France voisine et du canton de Vaud, le conseiller d'Etat MCG Mauro Poggia les a suivis, sans pour autant s'appuyer sur une analyse sérieuse. «Au prétexte de la crise, vous signez un chèque en blanc à la principale revendication patronale», a lancé Danielle Parmentier.

reconnue», a-t-elle encore rappelé, en lançant un appel aux autorités: «Revenez donc sur votre décision. Si ce n'est pas pour défendre les salariés, faites-le au nom du dialogue social!»

«J'ai un peu la rage; chaque fois, c'est la même histoire: le peuple a dit plus d'une fois non et ils reviennent encore à la charge», a-t-elle confié, à l'issue de sa lecture. Et de souligner: «Quand vous travaillez jusqu'à 19h le samedi, que vous reste-t-il de votre week-end? Vous devez encore rentrer à la maison, faire à manger à vos enfants, les baigner et les coucher. Ensuite, vous allez dormir aussi parce que vous tombez de fatigue. Vous n'avez plus de week-end.» Présente lors de cette action, la coprésidente du Parti socialiste genevois, Lydia Schneider Hausser, a aussi pris la parole pour insister, à la veille du 14 Juin, sur la composition majoritairement féminine de la vente. «10 000 femmes risquent de voir leurs conditions de travail et de vie se détériorer», a-t-elle averti, en invitant toutes les femmes à signer le référendum. Celui-ci sera déposé le 16 juin. Toutes les feuilles de signatures qui circulent encore, même incomplètes, doivent être renvoyées rapidement à Unia Genève. ■



Danielle Parmentier, auteure de la lettre ouverte et présidente d'Unia Genève, a lu en public sa missive adressée au Conseil d'Etat. Elle était accompagnée par Pablo Guscetti, secrétaire syndical.



PROGRAMME GRÈVE FÉMINISTE UNIA VAUD



13 JUIN 2021

ACTION ILLUMINATION DE LA FAÇADE UNIA dès 23h
(Lausanne – Place de la Riponne)

14 JUIN 2021

ACTIONS DANS LES BLANCHISSERIES INDUSTRIELLES VAUDOISES de 8h30 à 12h
(Yverdon, Montreux, Bex, Nyon, Lonay)

PASSAGE DANS LES COMMERCES DES PRINCIPALES VILLES de 8h30 à 12h
(Lausanne, Yverdon, Vevey, Nyon, Crissier, Aubonne)

ACTION INTERSYNDICALE à 15h19, CLOCHE DE L'INÉGALITÉ

(Lausanne – Place du 14 juin/Place St-Laurent)

- Prise de parole des travailleuses
- Distribution de tracts/autocollants

Point de rencontre dès 17h au syndicat Unia
(Lausanne – Place de la Riponne)

- Distribution du matériel et préparation des pancartes
- Constitution du tronçon Unia

MANIFESTATION à 18h

(Lausanne – Place Ste-Françoise)

**VENEZ NOMBREUSES
POUR MANIFESTER
LE 14 JUIN 2021 !!!**



Dans l'urgence, donner les premiers soins

www.msf.ch
CCP 12-100-2



L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro,
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 56 442 exemplaires

VOUS VOUS INTÉRESSEZ à l'actualité du monde du travail? **VOUS ÊTES SENSIBLES** aux enjeux sociaux, politiques et économiques qui lui sont liés? **VOUS SOUHAITEZ** une information à l'échelle romande, nationale et internationale? **ABONNEZ-VOUS**

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Grâce à une parution hebdomadaire, *L'Événement syndical* suit de près l'évolution du monde du travail. Socialement engagé, il aborde les thèmes essentiels liés aux enjeux professionnels et économiques actuels, tels que les questions de santé et de pénibilité au travail, les grands mouvements de l'économie et leurs conséquences pour les salariés, ou encore les inégalités entre les femmes et les hommes. Il se fait aussi l'écho des luttes syndicales dans notre pays et à l'échelle internationale et propose un éclairage différent sur l'actualité.

- ☐ Je souscris un abonnement standard à *L'Événement syndical* (60 fr. par an)
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien à *L'Événement syndical* (100 fr. par an)
- ☐ Je souhaite bénéficier de votre offre d'essai et recevoir gratuitement *L'Événement syndical* pendant 1 mois

Nom, prénom, adresse

Coupon à retourner à *L'Événement syndical* - place de la Riponne 4 - 1005 Lausanne
forum@evenement.ch - Tél. 021 321 14 60

MINI ANNONCES

Cocher la case qui convient

- ☐ EMPLOI
- ☐ VACANCES
- ☐ À LOUER
- ☐ IMMOBILIER
- ☐ 2 & 4 ROUES
- ☐ À VENDRE
- ☐ À ACHETER
- ☐ RENCONTRES
- ☐ ANIMAUX
- ☐ DIVERS

18 mots maximum, vos coordonnées non comprises
Tarif: 20 francs (à glisser dans l'enveloppe avec votre annonce)

Ecrire lisiblement, en majuscules. Une lettre par case et une case de libre entre chaque mot

Indiquer vos coordonnées précises (adresse ou numéro de téléphone) dans le texte de l'annonce (non compris dans les 18 mots)

**Vos annonces sont à envoyer à: L'Événement syndical,
Service des annonces, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne**

WWW.EVENEMENT.CH

LIBÉREZ SUDHA ET TOUS LES AUTRES!

Défenseuse des intérimaires d'Holcim en Inde et des minorités, Sudha Bharadwaj est en prison depuis trois ans. Quinze autres défenseurs des droits humains sont aussi incarcérés. Le Solifonds appelle à leur libération immédiate

Sylviane Herranz

Avocate et syndicaliste défendant les travailleurs intérimaires en Inde, notamment ceux de la multinationale franco-suisse Holcim, Sudha Bharadwaj croupit depuis bientôt trois ans en prison. En mai dernier, elle a contracté le coronavirus. Le Solifonds, organisation de solidarité des syndicats suisses, qui la connaît bien puisqu'il avait accompagné, en 2012, le Syndicat indien des travailleurs temporaires (PCSS) dans une plainte contre Holcim déposée auprès de l'OCDE, a lancé l'alerte face au danger encouru par Sudha Bharadwaj, les conditions de détention en Inde étant très précaires. Le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques en Inde, qui regroupe des parlementaires et des représentants de syndicats suisses, dont Vania Alleva, présidente d'Unia, et Pierre-Yves Mailard, président de l'Union syndicale suisse (USS), a écrit à l'ambassadrice de l'Inde à Berne pour demander un traitement médical approprié et la libération immédiate de la syndicaliste et des quinze autres personnes détenues pour les mêmes raisons qu'elle. Une lettre a aussi été adressée à l'ambassadeur suisse en Inde pour qu'il rende visite à la syndicaliste. Le Solifonds n'a pour l'heure pas de nouvelles récentes de Sudha Bharadwaj. Une action de solidarité va se tenir le samedi 12 juin à Zurich et une pétition a été lancée* pour exiger la libération immédiate de ces seize défenseurs des droits humains, tous détenus dans le cadre de l'affaire dite Bhima Koregaon. Parmi eux se trouvent des avocats, des universitaires, des artistes, des journalistes. Ils ont été arrêtés de manière échelonnée, quelques mois après des événements survenus lors de la célébration du 200^e anniversaire de la bataille de Bhima Koregaon. Le 1^{er} janvier 1818, un bataillon de Dalits, anciennement les Intouchables, avait contribué à la victoire contre la caste supérieure des

Peshwas. Chaque année, des milliers de personnes convergent vers ce lieu, près de Pune. Le 31 décembre 2017, une manifestation publique s'y est déroulée. Le lendemain, des nationalistes hindous ont violemment attaqué les Dalits, et provoqué incendies et pillages. Un jeune homme est décédé. L'enquête policière a cherché à innocenter les nationalistes et à accuser les Dalits et les organisateurs comme les commanditaires de ces violences. Par la suite, l'accusation s'est élargie et s'est portée sur le Parti maoïste interdit.

LOI ANTITERRORISME

Le 28 août 2018, Sudha Bharadwaj et quatre autres personnes étaient arrêtées pour leurs liens présumés avec des rebelles maoïstes. Comme le mentionnait *Le Monde* peu après leur arrestation, «la police a invoqué la Loi UAPA (Unlawful Activities Prevention Act), aux contours très flous, qui permet d'emprisonner jusqu'à six mois, sans autorisation judiciaire, les suspects de terrorisme». Les premiers défenseurs des droits humains incarcérés dans le cadre de la même affaire avaient été arrêtés en juin de cette année-là. D'autres arrestations ont suivi. «La dernière personne incarcérée l'a été en octobre 2020. Il s'agit d'un prêtre de 84 ans, qui travaille avec les Adivasis, une minorité autochtone», indique Yvonne Zimmermann, coordinatrice du Solifonds. Elle rappelle que des collègues de Sudha Bharadwaj avaient participé, en 2014, au 55^e Congrès de l'USS pour témoigner des terribles conditions de travail des intérimaires du ciment dans la filiale d'Holcim à Jamul, où les trois quarts des 1200 ouvriers étaient des intérimaires, engagés à long terme par des sous-traitants, et payés trois fois moins que les fixes.

ACCUSATIONS INFONDÉES

Yvonne Zimmermann dénonce l'arbitraire de l'arrestation de Sudha et des quinze autres emprisonnés. «Ces per-

sonnes n'ont pas de lien direct. Elles travaillent toutes avec des sans-droits, les Dalits, les Adivasis, les travailleurs exploités, les femmes. Le seul point qui les unit c'est qu'ils ont critiqué la politique du gouvernement de Narendra Modi, le Premier ministre de l'Inde. Une grande partie d'entre eux n'étaient même pas présents lors des événements de Bhima Koregaon. Mais l'accusation est identique. On leur reproche de vouloir renverser le gouvernement et d'avoir des liens avec une organisation illégale, le Parti maoïste.» La coordinatrice ajoute qu'à chaque arrestation, des milliers de pages d'accusations sont produites. «Nous en sommes à plus de 20 000! La conséquence, c'est qu'aucune procédure judiciaire n'a été ouverte!» Par ailleurs, les prétendues preuves utilisées à l'encontre des défenseurs des droits humains sont des documents introduits par un pirate informatique dans l'ordinateur d'une des accusées.

RÉPRESSION EN HAUSSE

«Le Gouvernement indien est de plus en plus autoritaire et tente de faire taire toute critique à son égard. Le cas de Bhima Koregaon n'est pas un cas isolé», explique la coordinatrice. Ainsi, des milliers d'autres personnes, ayant par exemple participé aux immenses mobilisations de 2019-2020 contre un amendement excluant les musulmans du droit à la citoyenneté, ont été arrêtées. «Elles ont aussi été accusées en vertu de la loi contre le terrorisme. Cette Loi UAPA existe depuis longtemps, mais depuis l'arrivée



Avocate investie auprès du Syndicat des travailleurs temporaires en Inde, Sudha Bharadwaj est emprisonnée depuis bientôt trois ans, victime d'une accusation arbitraire fondée sur la loi antiterrorisme indienne.

au pouvoir de Modi en 2014, elle a été utilisée de manière beaucoup plus répressive.» Une hausse de 72% des cas où il a été fait référence à cette loi a ainsi été constatée.

Le Solifonds, en collaboration avec un groupe de femmes d'Amnesty International à Zurich, prendra part, le 12 juin, à une journée d'action européenne pour la libération immédiate des 16 de Bhima Koregaon. Il invite à s'y associer, notamment en signant la pétition en ligne. ■

*Pour signer la pétition, aller sur: fr.solifonds.ch/petition

JOURNÉE D'ACTION: LIBÉREZ-LES TOUS!

Samedi 12 juin, de 13h15 à 17h30 à Zurich.
13h15, manifestation, point de rencontre à l'angle Kasernenstrasse/Postbrücke (près du parking à vélos) et marche vers Stauffacher.
14h45, prises de parole.
15h15, film.
16h, exposition photos de Karin Scheidegger.
16h30, atelier Bollywood. ■

POING LEVÉ

QUAND LA SOLIDARITÉ DEVIENT UN CRIME

Par Aline Andrey

Des personnes solidaires viennent en aide aux exilés à la frontière franco-italienne depuis plusieurs années. Non sans risque, car répression et condamnations juridiques pleuvent. Un symbole: le procès en appel des «7 de Briançon» – quatre Français, une Italienne et deux Suisses – qui s'est tenu le 27 mai à Grenoble. Et dont le verdict est prévu en septembre. Ils risquent plusieurs mois de prison avec sursis pour «aide à l'entrée d'étrangers en situation irrégulière». Pour mémoire, en avril 2018, une centaine de personnes, dont les sept inculpés, avaient manifesté contre la xénophobie, la militarisation aux frontières et les pratiques illégales de l'administration. A cette occasion, des migrants étaient passés d'Italie en France. Il y a deux semaines, des personnalités, dont le rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit des migrants, ont appelé, dans une tribune, à abroger le «délit de solidarité». Condamner des militants qui viennent en aide «est non seulement absurde, mais porte atteinte à l'obligation de secourir des personnes en danger, et au principe de non-discrimination». En outre, ce délit d'aide à l'entrée ne peut être appliqué, selon le droit européen, quand il s'agit du passage entre deux Etats membres, indiquent-ils.

Or, après le renforcement de la Police aux frontières, la traversée depuis l'Italie jusqu'en France est de plus en plus risquée. Conséquences funestes: les militants dénombrent cinq morts, des blessés graves – dont des amputés à la suite de gelures – et des personnes traumatisées. Côté italien et côté français des refuges ont de surcroît été évacués par les forces de l'ordre. Pourtant, la solidarité continue de grandir tout autant que la convergence des luttes. Le 5 juin, une action féministe européenne était prévue à Nice pour une Europe sans muraille. Et des délégations zapatistes se rendront à la frontière cet été. Toutes et tous questionnent la notion même de frontière en regard des inégalités découlant de l'histoire coloniale et capitaliste. Car la croissance sans limite, la prédation des multinationales, les investissements dans l'extraction des matières premières, la crise climatique, les guerres et la pauvreté qui en découlent, sont à l'origine des émigrations forcées.

«La solidarité plus forte que les frontières!» ont clamé les mouvements venus soutenir les «7 de Briançon», devant le tribunal, dont des ONG, la Confédération paysanne, des syndicats, ainsi que les inculpés de Bure, qui se sont battus contre le projet d'enfouissement de déchets nucléaires. Ces écologistes comparaissaient la semaine dernière. En Suisse aussi, les procès se multiplient – entre autres celui des activistes contre le Black Friday à Fribourg dont le verdict est attendu le 18 juin. Et notons encore les perquisitions à l'aube du 26 mai chez trois grévistes du climat vaudois. Emmenés au poste de police, ils ont été interrogés plusieurs heures, et leurs mots de passe de téléphones et d'ordinateurs leur ont été illégalement soutirés. Leur «crime»? Avoir appelé, pacifiquement, dans un communiqué, il y a une année, à la grève militaire! Si on peut espérer que l'Histoire donnera raison aux résistants, on se prend à rêver que les tribunaux leur rendent justice maintenant; et que chaque citoyen protège, sans attendre, la liberté d'expression et la présomption d'innocence en refusant, le 13 juin, la Loi sur les mesures policières contre le terrorisme. ■



Le Syndicat des travailleurs temporaires est très actif. En janvier 2017, un rassemblement était organisé devant la cimenterie d'Holcim en Inde après une rencontre avec la direction. Un accord avait été obtenu l'année précédente pour améliorer le sort des travailleurs en sous-traitance. Une vaste campagne avait été menée, y compris en Suisse.



INDUSTRIALL

COLOMBIE INDUSTRIALL APORTE SON SOUTIEN AU PEUPLE COLOMBIEN

Industriall Global Union est solidaire du peuple colombien. Les protestations ont débuté le 28 avril dernier, lors d'une grève nationale contre des réformes de la fiscalité et de la santé. Depuis, une répression féroce s'abat sur les manifestants. Le 3 juin, la fédération mondiale de l'industrie indiquait, dans un communiqué, que le Comité national de grève, composé d'organisations sociales, ethniques, communautaires et syndicales, dont de nombreux affiliés d'Industriall, avait recensé 70 décès dus à des violences policières, dont 14 le 28 mai à Cali, 51 blessures aux yeux, 1502 arrestations arbitraires et 87 incidents de violence sexiste. «La Colombie connaît d'importants troubles sociaux, la population civile se soulevant contre la répression de l'Etat. Celui-ci reste sourd et de nombreuses personnes ont perdu la vie. Le gouvernement a reculé sur certaines des réformes prévues, notamment en matière de fiscalité et de santé. Cependant, il reste encore beaucoup à faire et c'est pourquoi nous appelons à de nouvelles manifestations. Il est de notre responsabilité de sensibiliser la société et d'essayer de créer un autre type de pays», a souligné Igor Diaz, président du syndicat Sintcarbón, cité par Industriall. La fédération mondiale ajoute que le Comité national de grève a confirmé sa volonté de dialoguer avec le

gouvernement et lui a soumis une liste de revendications d'urgence, visant à lutter en priorité contre la pauvreté, les inégalités, la discrimination et la violence. Il lui demande également d'abroger le décret de militarisation adopté le 28 mai. Industriall informe que la Colombie sera de nouveau appelée devant la Commission de l'application des normes de l'OIT, lors de la 109^e session qui se réunit ce mois. La commission a réintroduit ce pays dans la liste de ceux connaissant les plus graves violations des conventions internationales du travail, notamment en matière de libertés syndicales. Marino Vani, secrétaire régional d'Industriall, a apporté le soutien de la fédération mondiale au peuple colombien et condamné la violence de l'Etat. «Les meurtres et les viols commis par les paramilitaires sont inacceptables et sont utilisés pour semer la crainte et la terreur, a-t-il déclaré. Nous demandons instamment au gouvernement de changer d'attitude, d'en finir avec les balles et la répression, de faire du dialogue une priorité et d'apporter une réponse concrète au programme proposé par les citoyens actifs, représentatifs et syndiqués de Colombie.» ■ SH

SOLIDARITÉ ET LUTTE POUR LA JUSTICE SOCIALE AU CŒUR DU DÉBAT

C'est sous la devise «C'est le moment!» que se sont tenus les deux premiers jours du 4^e Congrès d'Unia. Stratégie et réforme interne étaient au menu, ainsi que l'élection de la direction du syndicat

Congrès pour le moins singulier pour Unia, qui a bravé les restrictions de la pandémie en délocalisant aux quatre coins de la Suisse les lieux de réunion de ses délégués et délégués. Les quelque 350 participants se sont rassemblés par régions et groupes d'intérêt les vendredi 4 et samedi 5 juin derniers, pour ces deux premiers jours du 4^e Congrès ordinaire du syndicat. Une troisième journée, chargée de débattre des textes d'orientation portant sur les droits des sala-

riés, l'égalité, la reconversion écosociale et une sortie de crise solidaire, se déroulera en fin d'année ou au début de 2022. Cette première partie de Congrès a adopté la Stratégie d'organisation 2024 d'Unia et lancé le projet de réforme Unia 2.0. Les délégués ont également renouvelé le comité central et élu le comité directeur avec, première historique, une majorité de femmes à la tête du syndicat. Vania Alleva a aussi été réélue à la présidence (voir en page 3). Les militants d'Unia se sont

encore prononcés sur quatre résolutions sur lesquelles nous reviendrons. A souligner, au vu des discussions qui débutent ce 9 juin au Conseil national, l'adoption d'une résolution contre AVS 21, une réforme des retraites au détriment des femmes. Les délégués ont affirmé leur rejet de toute hausse de l'âge de la retraite, des femmes comme des hommes, et s'y opposeront vigoureusement. Ils exigent au contraire une amélioration des rentes AVS, du respect et des rentes dignes pour tous. Dans

une autre résolution, le Congrès s'est prononcé contre la possibilité de retirer une autorisation de séjour à une personne migrante devant recourir à l'aide sociale. Il a également adopté un texte visant à combattre la «pandémie des écarts sociaux» et un autre appelant la Suisse à contribuer à une Europe sociale. Coup d'œil sur ces deux premiers jours de Congrès. ■ **SH**

Unia vise à se développer dans les métiers des services

Une attention particulière sera donnée à la construction syndicale dans les professions des soins a décidé le Congrès en fixant les priorités stratégiques pour les quatre années à venir

Jérôme Béguin

Ces prochaines années, Unia ambitionne de se développer dans les métiers des services et, en particulier, dans la branche des soins. Cette priorité a été fixée au premier jour du Congrès, vendredi, consacré principalement à la stratégie de l'organisation pour les quatre ans qui viennent. En préambule, les 350 syndicalistes participant à ce Congrès décentralisé tenu sur quinze sites par visioconférence dans une atmosphère studieuse ont écouté Vania Alleva présenter le rapport d'activité 2016-2020. Durant cette période, les salariés ont dû faire face à de nombreuses attaques, «mais nous pouvons nous défendre avec succès», a rappelé la présidente d'Unia, en citant les assauts repoussés contre la retraite anticipée des maçons, la loi sur le travail, la protection des salaires ou certaines conventions collectives de travail (CCT). Au travers de grèves, d'actions et de négociations dans les entreprises et entre partenaires sociaux, le syndicat s'est battu sur tous les fronts pour défendre de bonnes conditions de travail et d'engagement. Le succès de la grève des femmes en 2019 et d'autres mobilisations sont à porter à son actif. Si un énorme travail a été effectué, il ne s'est toutefois pas traduit sur le plan des effectifs. Entre 2016 et 2020, le nombre de membres a reculé de 201 000 à 182 000. «La

pandémie a contrecarré nos plans de recrutement. Les pertes de ces dernières années ne doivent pas perdurer, c'est notre priorité de renverser la vapeur car sans les membres, Unia n'est rien», a relevé Vania Alleva. Dans sa stratégie d'organisation, débattue et adoptée par le Congrès, le syndicat s'est fixé pour objectif de gagner chaque année au moins 1000 membres, notamment des femmes. Le syndicat veut croître non seulement dans les branches où il est actif, en renforçant ses réseaux militants et ses capacités de recrutement, mais aussi dans des secteurs des services qui affichent des potentiels de croissance. Une attention particulière sera ainsi portée aux professions des soins. «Près de 250 000 personnes travaillent dans ce secteur, mais le taux de syndicalisation n'est que de 5%, c'est un désert syndical», a relevé Bruna Campanello au nom du comité central. D'autres questions étaient au menu des discussions stratégiques des délégués, comme la volonté d'étendre les CCT et de faciliter leur exécution, d'améliorer l'encadrement des membres et l'efficacité de la caisse de chômage Unia ou encore d'accroître l'influence politique du syndicat.

LES JEUNES POUR LA LUTTE

Certains points ont été débattus par écrans interposés. Ce fut le cas d'une proposition dépo-

sée par le groupe d'intérêt (GI) jeunesse, dont voici la teneur: «En cas de conflit, nous nous réservons la possibilité de recourir à la grève ou à d'autres mesures de lutte, même si un partenariat social ou une CCT sont en place. En particulier, nous ne tolérerons aucun licenciement sans lutter. Nous nous efforçons de créer avec les travailleurs une véritable conscience de classe et nous nous affranchissons du principe du partenariat social.» Pour le GI, Helin Genis a résumé la démarche: «Les jeunes d'Unia veulent un syndicat combatif.» Tour à tour, les interventions se sont succédé, dont celle de Nico Lutz du comité directeur: «Nous n'avons pas à choisir entre des CCT ou des grèves, les deux nous rendent service. Nous ne sommes pas contre la conscience de classe. La paix du travail ne nous a jamais empêchés de nous battre, surtout dans la construction.» Eric Voruz, du GI retraités, en apportant son appui aux jeunes, a, de son côté, accusé la droite patronale de violer constamment la paix du travail. «Le partenariat social ne doit pas être une chaîne à nos pieds, nous avons le droit de nous battre», a dit, pour sa part, Christian Berlemont d'Unia Genève, en encourageant le GI jeunesse. Au vote, la proposition a été acceptée par 148 voix, contre 108 pour un contre-projet moins radical présenté par le comité central. Un autre amendement intéressant a été celui proposé par Unia Zurich-Schaffhouse consis-

sant à ne plus conclure des CCT avec des salaires inférieurs à 4000 francs. Nettoyeuse, Ana Lucia Neuhold a expliqué devoir travailler du matin au soir pour ne gagner que 3700 francs bruts par mois. «Si je gagnais 23 francs de l'heure, je n'aurais pas besoin de travailler autant et pourrais me consacrer plus à ma famille.» Lui répondant, Giangiorgio Gargantini, secrétaire régional d'Unia Tessin, a plaidé pour des «objectifs réalistes»: «Cette proposition provoquerait la résiliation de certaines CCT et nous compliquerait la tâche.» Au vote, 62 délégués seulement ont soutenu la proposition, 191 syndicalistes ont préféré la contre-proposition du comité central donnant aux 4000 francs minimums accompagnés d'un treizième salaire le caractère d'un objectif et non d'une condition. Relevons encore qu'une demande d'Unia Neuchâtel d'accorder «davantage de ressources humaines et financières dans les régions» a été acceptée par 129 suffrages contre 114. «C'est grâce à la proximité que nous pouvons inciter les membres à s'engager dans les réseaux militants», a soutenu le président de la région neuchâteloise, Christian Weber. ■



Un congrès aux mille facettes! En haut, les délégués genevois réunis dans une salle de conférence d'un hôtel, avant l'apprentissage du vote par smartphone. Ci-dessus, distance respectée à Lausanne, et débats animés, avec Mike Nista, président de la région, au micro.

Propos recueillis par Aline Andrey Photos Olivier Vogelsang

Paroles de délégués vaudois, réunis au Palais de Beaulieu

VIRGINIE IOTTI, HORLOGÈRE, SYNDIQUÉE DEPUIS 23 ANS: «J'ai pris contact avec Unia à l'âge de 20 ans à la suite d'un problème en tant que serveuse. Et je me suis syndiquée. Depuis quelques années, j'ai voulu m'impliquer davantage. Ce qui me fait peur, c'est que les jeunes, surtout les intérimaires, s'impliquent de moins en moins. Ils font les moutons. Mais il leur faut peut-être davantage d'expérience pour se rendre compte des conséquences de la passivité. Pour ma part, je déteste les injustices, donc je les combats.» Engagée dans la Grève féministe, elle souligne que si, en théorie, l'égalité des salaires est revendiquée par la direction de son entreprise, dans les faits, ce n'est pas le cas. «Par exemple par une non-équivalence entre les diplômes... C'est difficile de faire valoir ses droits. Mon rêve serait que tous les salaires soient référés à Unia. Ce serait top. Dans la branche, beaucoup d'employés ont peur de se syndiquer. Comment les convaincre en douceur? Je ne sais pas encore.» La militante, qui prend toujours congé le 14 juin, a un message: «Venez toutes et tous, car l'égalité est essentielle pour les femmes et les hommes. Soutenir les autres luttes, comme celle du personnel soignant, aussi. C'est facile de déchirer une feuille de papier, cinquante d'un coup, impossible.» ■

VÉRONIQUE LOCHART, OPÉRATRICE DE PRODUCTION, SYNDIQUÉE DEPUIS 4 ANS: «J'ai lutté contre les horaires 4 fois 8 dans mon entreprise. On a perdu. Mais depuis, je m'engage à Unia. Dans ma boîte, on m'appelle la communiste ou la hippie. J'assume, sourit-elle. Mon grand-père était très politisé. Très tôt, je me suis engagée dans des syndicats en France. A une année de la retraite, je n'ai pas peur de m'afficher, même si les menaces planent. Je pose des tracts qui se retrouvent à la poubelle, et que je remets... Je laisse traîner *L'Événement syndical* où je le lis à la pause, ce qui permet de lancer des discussions avec les collègues. Reste que la grande majorité a trop peur pour s'engager. Et, pourtant, avec ces horaires de la mort – et ce sont des oncologues qui me l'ont dit! – les gens passent leurs congés à dormir. Ils ne peuvent plus profiter de la vie. Je trouve essentiel que le syndicat se batte pour le bien-être des gens. Mais on devrait aller plus de l'avant, plus expliquer, plus médiatiser. Beaucoup de mes collègues n'ont aucune idée du travail fourni par le syndicat. Or, la lutte paie. En France, on n'a pas honte de dire qu'on est syndiqué. Ici, être syndiqué, c'est comme être atteint d'une maladie honteuse. Alors que cela devrait être un réflexe de survie. Si on est tous ensemble, le patron ne va pas sabrer tous les postes. La masse crée le pouvoir.» ■

FRANCESCO SANCLEMTE, PLÂTRIER-PEINTRE, SYNDIQUÉ DEPUIS 34 ANS: «Pour mon premier congrès, j'aurais aimé rencontrer les collègues des autres régions», lance le plâtrier-peintre, 62 ans, à la retraite depuis le 1^{er} juin. «L'année passée, je me suis retrouvé au chômage. Heureusement, j'ai pu décrocher un emploi pour arriver jusqu'à la préretraite. Le travail d'un plâtrier est lourd. Monter une plaque Alba, c'est porter 28 kilos à chaque fois. Et on n'a pas de grue pour nous aider. On devrait aussi avoir le droit à la retraite à 60 ans. Unia a déjà fait beaucoup ces dernières années. C'est aux patrons de faire preuve de bonne volonté.» Le délégué exprime sa gratitude envers le syndicat: «Unia a toujours été là pour moi, notamment lorsque j'ai été licencié. Aujourd'hui, même à la retraite, j'ai envie d'aider à mon tour. J'ai toujours sensibilisé mes collègues aux actions du syndicat. Le problème est que beaucoup vont au syndicat seulement lorsqu'ils ont un problème personnel. Or, le collectif est essentiel. L'union fait la force. Les travailleurs doivent se rendre compte qu'on peut perdre nos acquis du jour au lendemain, si on ne les défend pas. Et ce ne sont pas les patrons qui vont expliquer aux ouvriers leurs droits...» ■

JEAN-LOUIS SORNIN, PAYSAGISTE, SYNDIQUÉ DEPUIS PLUS DE 20 ANS: «Depuis quelques années, on a réussi à créer un comité de paysagistes et des groupes décentralisés qui ont permis une plus grande mobilisation dans le secteur. Unia est beaucoup plus actif qu'avant. On a réussi à prolonger la CCT cantonale étendue pour trois ans, alors que, l'an dernier, les patrons voulaient réduire les salaires. Nous sommes en train de travailler à une préretraite à 62 ans, car le travail est lourd physiquement. C'est l'une des priorités des travailleurs. Ainsi que la diminution du temps de déplacement offert, 20 minutes à l'aller et au retour. Même si, dans l'idéal, les transports devraient être compris dans le temps de travail.» Pour le délégué, des problèmes subsistent également dans certaines entreprises qui ne protègent pas les travailleurs lors des traitements (pesticides). Même s'il y a eu des améliorations ces dernières années dans les équipements de protection individuelle (EPI). «Les chaussures de sécurité sont payées, du moins partiellement, par l'employeur», précise celui qui aimerait que les travailleurs soient mieux informés. «Certains disent que, du moment qu'on a une CCT étendue, que veut-on de plus? Ils ne se rendent pas compte que c'est grâce au syndicat qu'elle existe. Elle ne tombe pas du ciel.» ■



En Valais, le congrès s'est aussi conjugué au féminin.

CLOTILDE PINTO, VENDEUSE, SYNDIQUÉE DEPUIS UNE QUINZAINE D'ANNÉES: «Le Covid-19 a mis en lumière le personnel de vente. Il ne faut pas le renvoyer dans l'ombre. C'est l'occasion de lutter dans ce secteur. Mon employeur a accepté une revalorisation du salaire minimum de 100 francs, a distribué bonus et bons cadeaux. Le salaire minimum est donc enfin de 4000 francs. Mais le rapport de force n'est pas encore à notre avantage.» Faute au manque d'engagement dans la branche, selon la militante. «Les horaires dans la vente sont difficiles. Et quand on finit si tard, et qu'on veut voir ses enfants, c'est compliqué de s'engager encore. Le 1^{er} Mai qui tombait un samedi n'a pas permis aux vendeuses et aux vendeurs de descendre dans la rue par exemple. Les horaires devraient être revus. Avoir un jour fixe de congé serait déjà bien pour pouvoir mieux organiser sa vie, voire s'engager.» Durant ses dernières années de combats syndicaux, elle souligne la mobilisation féministe en 2019. A l'avenir, la convergence des luttes lui paraît importante. «Le climat est aussi lié au secteur de la vente: la prolongation des horaires, la multiplication des caisses automatiques qui déprécient ou suppriment des emplois, ou encore le déplacement du personnel pour trois ou quatre heures de travail...» ■

UNIA 2.0: LA RÉFLEXION SUR LES STRUCTURES D'UNIA EST OUVERTE

Un congrès extraordinaire aura lieu dans une année et demie pour débattre des structures d'Unia et préparer le syndicat aux défis d'un monde en mutation

Sylviane Herranz

Feu vert à la préparation d'un congrès extraordinaire chargé de réfléchir aux structures et à la force de frappe d'Unia, 17 ans après sa fondation en octobre 2004 à Bâle. Les délégués et délégués ont approuvé, par 199 voix contre 14 et 19 abstentions, une motion lançant la réforme «Unia 2.0 – Unia pour toutes et tous». «Nous devons réfléchir pour mieux relever les défis futurs» a déclaré Vania Alleva en ouverture de discussion. Et pour cela, «nous devons nous tourner vers le passé» afin de tirer le bilan des premières années d'Unia et définir la réponse adaptée à la situation actuelle. Revenant sur les années 1990, où la récession économique avait ouvert la porte à l'offensive néolibérale et à la montée de l'UDC, ainsi qu'à une «lutte de classes agressive du haut vers le bas», la présidente a rappelé que pendant cette période, les syndicats, en perte de vitesse, ont dû réapprendre à lutter, à faire grève et à se réapproprier des outils du référendum et de l'initiative. La création d'Unia, rassemblant les organisations de travailleurs de l'industrie, de la construction et du tertiaire, «a été la meilleure réponse syndicale aux défis de l'époque» a-t-elle indiqué, tout en précisant que si des acquis ont pu être obtenus, il reste beaucoup à faire, d'autant que «30 ans plus tard, nous affrontons de nouveaux vents contraires».

«IL EST IMPORTANT D'AGIR ET NON DE RÉAGIR» L'objectif de la réforme Unia 2.0 est de réfléchir aux structures du syndicat pour les réorganiser face à une société en profonde mutation. «La mondialisation, la numérisation, la précarisation du travail se développent. Il est important d'agir dans ce contexte, et non de réagir. Nous voulons de bonnes conditions de travail à l'avenir aussi», a indiqué la Valaisanne Doris Schmidhalter-Näfen, soutenant la motion. «Un syndicat puissant et innovateur, c'est ça que l'on veut», a renchéri Giampiero Rigozzi du Tessin, alors que la militante bâloise Brigitte Martig a appelé à davantage de coopération entre les membres et les professionnels d'Unia. «Aidez-nous à trouver de bonnes idées, nous voulons des membres fidèles et jeunes», a-t-elle lancé aux délégués. La motion précise que le congrès extraordinaire, prévu pour janvier 2023, devra débattre des orientations stratégiques, organisationnelles et statutaires en tenant compte des nouveaux enjeux, corriger les lacunes et réaliser les promesses de la fusion. Notamment pour se diriger vers une organisation interprofessionnelle de tout le secteur privé, améliorer l'allocation des ressources et construire un syndicat fort et ancré sur les lieux de travail «pour les décennies à venir».

QUESTIONNEMENT

Une douzaine de questions adoptées par les délégués forment le corps du débat sur la réforme: Comment, à l'avenir, renforcer la démocratie syndicale et la participation des membres? Renforcer notre capacité de mobilisation et de grève? Notre profil d'organisation soucieuse de l'égalité des sexes? L'inclusion et la diversité? Notre identité interprofessionnelle? Comment améliorer notre implantation dans les déserts syndicaux? Valoriser notre rôle d'acteur politique? Renforcer la dimension internationale du travail syndical? Professionnaliser notre leadership et nos méthodes de travail? Comment renforcer notre effectif de membres? Quelles formations syndicales proposer? Comment faire pour qu'Unia soit moins bureaucratique et plus présent sur le terrain, auprès des travailleurs, et plus enraciné dans les entreprises? La discussion est lancée. Les propositions des militants et des instances seront élaborées dans la prochaine période. ■

LES ACTIONS DU 14 JUIN EN SUISSE ROMANDE

Deux ans après la Grève féministe du 14 juin 2019, les femmes se mobilisent à nouveau. La réforme des retraites avec AVS 21 sera au cœur des manifestations, comme les questions de l'égalité salariale, de la reconnaissance du travail de care et bien d'autres revendications. Aperçu non exhaustif des actions prévues

Bienne: Dès 15h, place Centrale, stands sur l'égalité. A 15h19, débrayage des vendeuses dans une rue commerçante et action bruyante contre les inégalités salariales. A 18h, événement surprise.

Delémont: 12h, pique-nique canadien à Undervelier. De 15h à 18h, stand Unia sur la place de la Gare. 15h19, arrêt de travail pour les femmes avec manifestation sur la place de la Gare, transats, bruit, jeux de cartes, lecture, cocktails... 18h, marche vers la place Valentine-Friedli, discours.

Fribourg: Dès midi, place Pythonne, stands sur différents thèmes, musique, prises de parole. A

15h19, action d'Unia pour la reconnaissance des métiers essentiels, devant le théâtre Equilibre. A 18h, action commune à la place Pythonne et départ du cortège.

Genève: Dès 12h, pique-nique féministe devant le secrétariat d'Unia. Présentation d'un film documentaire sur les femmes et leur travail. A 15h19, action devant un lieu symbolique. Dès 17h, rassemblement dans un parc. 18h action nationale commune.

Neuchâtel: Dès 12h, pique-niques dans divers endroits, piquets d'informations et actions

courtes à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel (place du Marché). A Neuchâtel, de 13h à 15h, stands d'Unia sur divers thèmes. A 15h19, action égalité salariale, pause sur chaises longues ou linges de plage. 18h, action commune. 18h30, manifestation cantonale et discours.

Valais: Focus sur des artistes valaisannes dont les métiers sont marqués par les inégalités de genre, qui de surcroît ont été très affectés par la pandémie. Cinéma, exposition, lecture, théâtre dans plusieurs villes valaisannes. Actions toute la semaine jusqu'au 14 juin. Le 14 juin, 13h45 à la gare de Sion, wagon féministe pour rejoindre Lausanne.

Vaud: Le 13 juin au Théâtre 2.21 à Lausanne: workshops, ateliers créatifs, radio féministe. A 23h, éclairage de la façade Unia à la Riponne. Le 14 juin au matin, actions d'Unia dans les blanchisseries et passage dans les commerces (voir en page 4). Journée, stands et animations à Lausanne, Vevey, Yverdon et Nyon... A 15h19, lecture du manifeste de la grève pour une sortie de crise féministe. A Lausanne dès 17h, rassemblement des femmes Unia à la Riponne, puis manifestation à 18h depuis la place Sainte-Françoise à Lausanne. ■



Plus d'informations sur: grevefeministe.ch/14-juin-2021
unia.ch/fr/monde-du-travail/de-a-a-z/egalite/14-juin-2021



En 2019, 500 000 femmes avaient manifesté leur colère un peu partout en Suisse, comme ici à Bienne.

Exposition: Genève au temps de la pandémie

Jérôme Béguin

Genève confinée, désertée, apeurée... Dès le début du confinement, Demir Sönmez a sillonné les rues, immortalisant Genève métamorphosée en ville morte. Ce photojournaliste d'origine arméno-kurde est bien connu au bout du lac, on le croise dans toutes les manif, son gros appareil en bandoulière et un éternel sourire aux lèvres. Il a publié l'été dernier *Genève confinée. Témoignage sur une période historique* (Editions Slatkine), écrit avec le journaliste Christian Vellas. Son exposition en plein air, «Genève confinée, la lutte continue et tout ira très bien», revient sur ce moment. En déambulant le long de la trentaine de grands panneaux

posés sur le quai Wilson, on y voit, après le premier confinement, Genève ressuscitant, lorsque les salariés, qui font finalement vivre la cité, reprennent le chemin du travail. Des employés des TPG distribuent des masques et désinfectent minutieusement les véhicules, tandis qu'à l'entrée d'un restaurant, une serveuse coiffée d'une visière attend les clients en souriant. Les commerces non essentiels sont de nouveau ouverts, on peut enfin se rendre chez le coiffeur ou au bar à ongles. Mais des travailleurs précaires se sont retrouvés dans la misère, ils sont obligés de patienter durant des heures pour récupérer un sac de commissions à la patinoire des Vernets. En 2020 toujours, le 1^{er} Mai, les syndicats déploient une grande banderole sur le

pont du Mont-Blanc: «Face au coronavirus, protégeons les travailleurs et les travailleuses, nos salaires et notre santé valent plus que leur profit!» Et les employés de la fonction publique manifestent parce que le Conseil d'Etat entend opérer une coupe linéaire de 1% des rémunérations. «Applaudis pendant le confinement, remerciés par une baisse de salaire», dit une pancarte. L'accrochage restitue de multiples facettes de cette période et offre, entre les Bains des Pâquis et la Perle du Lac, un bon but de promenade. ■

Exposition «Genève confinée, la lutte continue et tout ira très bien!», jusqu'au 28 juin, quai Wilson (en face du palais Wilson) à Genève.



AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à

nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Ouverture du secrétariat: vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois, de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

DÉMÉNAGEMENT

Le secrétariat d'Unia Sion a déménagé.

Coordonnées complètes:

Syndicat Unia Région Valais,
place du Midi 21, case postale 2190,
1950 Sion 2 Nord.
Le numéro de téléphone reste le même.

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Nouveaux horaires jusqu'au 26 novembre.

Sierre: lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir de 17h à 19h.

Sion: lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir de 17h à 19h.

Martigny: lundi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir de 17h à 19h.

Monthey: lundi, mercredi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRES

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques: **Lundi à vendredi matin** de 8h30 à 12h. **Lundi après-midi** de 13h30 à 17h. **Mardi et jeudi** de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé. **Vendredi après-midi** de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

EXTINCTION REBELLION SOUTENU PAR LE DIRECTEUR DE L'OMS

Plus de 200 médecins ont manifesté et remis un Appel sur l'urgence climatique au directeur général de l'Organisation mondiale de la santé à Genève

Aline Andrey

Plus d'un millier de professionnels de la santé ont signé un Appel international pour le climat. Il a été remis au directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, en main propre le samedi 29 mai, en marge de la 74^e Assemblée mondiale de la santé à Genève. Quelque 200 manifestants s'étaient rendus sur place à cette occasion. Le texte demande que «les autorités sanitaires de chaque pays déclarent publiquement que le changement climatique met les gens en danger de mort» et «agissent maintenant pour préserver la vie». Car le changement climatique et la perte de la biodiversité est «le problème numéro un de santé publique». Rappelons que la pollution tue des millions de personnes par année. Pour les Doctors for XR, branche des professionnelles et des professionnels de la santé d'Extinction Rebellion (XR), les autorités sanitaires ont «la responsabilité d'obliger les gouvernements à respecter, au minimum, les accords de Paris». L'infectiologue Valérie D'Acremont a lu l'Appel devant l'OMS. A ses côtés, le Dr Tedros a promis de le relayer auprès des Etats membres présents à l'Assemblée mondiale de la santé. Dans son discours, il a souligné: «La pandémie a montré au monde entier ce que signifie être confronté à une menace mondiale. Elle nous a également montré ce qui

se passe lorsque nous ne sommes pas suffisamment préparés et que nous ne coopérons pas les uns avec les autres. Les risques posés par le changement climatique pourraient éclipser ceux d'une seule maladie. La pandémie prendra fin, mais il n'existe pas de vaccin contre le changement climatique. Nous devons agir maintenant, de manière solidaire, pour prévenir et nous préparer, avant qu'il ne soit trop tard.» Lors de la clôture de l'Assemblée, deux jours plus tard, il a effectivement tenu promesse et passé le message à tous les ministres. Retour sur un moment historique pour XR avec l'activiste et médecin vaudoise, Sonja Hediger. ■

QUESTIONS RÉPONSES

Quel est le message essentiel de cette action?

Cet accueil et cette validation de notre message par le directeur de l'OMS est la plus grande reconnaissance d'XR au niveau international depuis le début du mouvement en 2018. C'est le signe que nous ne sommes pas des extrémistes comme certains le prétendent et que nous disons juste la vérité. Le Dr Tedros nous a indiqué qu'il était l'un des nôtres. Nous attendons maintenant que les ministres de la Santé, dont

notre conseiller fédéral Alain Berset, agissent. Nous espérons que l'OMS continue à faire pression, car la crise climatique est la première menace sur la santé des populations.

Quelles sont les mesures à prendre concrètement?

Il s'agit d'axer les politiques de santé sur la prévention avant tout en promouvant un environnement, une eau et une alimentation sains. La majorité des personnes mortes du Covid-19 avaient déjà une mauvaise santé liée à la malbouffe, à la pollution, au manque de mobilité active... C'est pourquoi les votations du 13 juin sont très importantes. L'impact des pesticides ne peut être calculé en fonction de taux limites définis pour chaque produit. C'est le mélange qui est explosif. Si les Médecins en faveur de l'environnement, une des branches de la Fédération des médecins suisses (FMH), s'engagent pour les deux initiatives pour une Suisse sans pesticides et une eau potable, ainsi que pour la Loi sur le CO₂, il est décevant que la FMH ne se positionne pas. Preuve que la majorité des médecins restent très conservateurs, veulent préserver leur confort et ne pas remettre en question leur mode de vie. L'implication de Richard Horton, rédacteur en chef de la revue prestigieuse *The Lancet*, présent durant notre mobilisation par vidéoconfé-



Après avoir reçu l'Appel signé par les professionnels de la santé, le Dr Tedros a adressé son soutien au mouvement Doctors for XR.

rence est, en ce sens, très importante vis-à-vis de la communauté médicale. Celui-ci a rappelé que «l'urgence climatique est une urgence de santé publique de portée internationale plus importante que le Covid-19».

Qui a signé l'Appel?

Dans la liste de signataires, il y a notamment des directeurs d'hôpitaux suisses, des médecins chefs et beaucoup de professeurs, surtout des pays

occidentaux. Autant de légitimation pour Doctors for XR. Bien d'autres médecins ont un devoir d'engagement, car ils sont écoutés. Si la pandémie a freiné le mouvement, la mobilisation reprend et nous avons besoin de forces nouvelles. D'autres actions sont déjà prévues... ■

Davantage d'informations sur l'action devant l'OMS sur: actNow4Life.com

Non aux salaires de misère à La Poste

Sylviane Herranz

Une délégation de plus de vingt employés et employées d'Epsilon, filiale de La Poste, a manifesté le 2 juin dernier à Berne, devant le siège principal du géant jaune (photo). Les salariés étaient accompagnés du syndicat des médias et de la communication, Syndicom, et de Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse (USS). Ensemble, ils ont protesté contre les salaires indignes que toucheraient les employés d'Epsilon dès le 1^{er} août. Les nouveaux contrats qui leur ont été imposés prévoient une rémunération horaire de 17,44 francs l'heure. Ce tarif concerne les quelque 600 personnes travaillant en Suisse romande pour Epsilon, à l'exception des distributeurs genevois qui sont assujettis au salaire minimum de 23,14 francs. Au salaire horaire misérable s'ajoute une incertitude quant aux heures que les employés concernés auront à effectuer. Ils étaient auparavant payés selon le volume des imprimés publicitaires ou des journaux gratuits déposés dans les boîtes aux lettres. Ce qui leur fait craindre des baisses de revenu très importantes. Selon Syndicom, le changement de contrat pourrait occasionner une diminution allant jusqu'à 600 francs par mois, alors que les rémunérations sont déjà très basses, la plupart des employés gagnant moins de 3000 francs. Outre ces potentielles pertes salariales, Epsilon prévoit encore de supprimer l'assurance pour les indemnités journalières en cas de maladie. Lors de l'action, le syndicat a rappelé qu'il s'était

adressé par le passé à la direction de La Poste au sujet des basses rémunérations touchées chez Epsilon. La réponse du géant jaune avait été que «des salaires plus élevés ne sont pas possibles», explique Syndicom. Cependant, selon le syndicat, le salaire minimum payé aux distributeurs à Genève depuis 2020 n'a pas eu d'effet négatif sur les commandes ou les emplois. «Epsilon et La Poste prennent le marché comme prétexte pour légitimer les salaires les plus bas. Or, nous constatons que seule la bonne volonté fait défaut. Ils préfèrent accorder des rabais à la clientèle plutôt que de payer des salaires décents au personnel», a indiqué le président de Syndicom, Daniel Münger, devant le siège de La Poste, avant d'exiger que cette dernière «agisse contre les salaires de misère au sein du groupe». Autre sujet d'indignation, le fait que les rémunérations prévues par Epsilon sont plus basses que le minimum fixé par l'autorité de surveillance du marché postal, la

Postcom, pour les porteurs de journaux sur abonnement. Ce minimum s'élève à 18,27 francs l'heure. Président de l'USS, Pierre-Yves Maillard a aussi fait part de ses critiques à l'égard du géant jaune: «Avec son comportement, La Poste encourage une précarisation accrue d'un groupe professionnel déjà défavorisé. Je parle du dernier kilomètre dans la logistique: les facteurs et les factrices, les livreurs et les livreuses de colis, les distributrices et les distributeurs de publicités, les coursiers et les coursières. Leur importance a été mise en évidence encore plus clairement durant cette année pandémique. Au lieu d'être dépréciée davantage, cette catégorie professionnelle mérite d'être valorisée, si nécessaire en exerçant une pression politique.» Sur ce point, des interpellations parlementaires ont été déposées le mois dernier dans les Parlements vaudois et fribourgeois ainsi qu'au Conseil national. Elles sont en attente de traitement. ■



S'ARRÊTER DE TRAVAILLER POUR SOIGNER UN PROCHE, C'EST POSSIBLE

La nouvelle Loi fédérale sur les proches aidants accorde des congés payés aux travailleurs qui doivent prendre soin d'un membre de leur famille

Jérôme Béguin

Entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier, la nouvelle Loi fédérale sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches a été quelque peu éclipsée par le congé paternité introduit au même moment. Cette nouvelle législation, adoptée par le Parlement en décembre 2019, n'en reste pas moins importante pour les salariés et leurs familles. Le Code des obligations prévoit désormais un congé payé afin que les travailleurs puissent prendre en charge un membre de la famille en raison d'une maladie ou d'un accident. Par membre de la famille, il faut entendre les enfants bien sûr, mais aussi les parents et les beaux-parents, les frères et sœurs, ainsi que le conjoint ou le partenaire en ménage commun depuis au moins cinq ans et de manière interrompue. Ce congé peut durer au maximum trois jours par cas et ne doit pas dépasser, en dehors de la prise en charge des enfants, dix jours dans l'année. Jusqu'à présent, seule la Loi sur le travail stipulait que l'employeur doit, sur présentation d'un certificat médical, donner congé aux travailleurs ayant des responsabilités familiales pour le temps nécessaire à la garde d'un enfant malade, jusqu'à concurrence de trois jours. Mais cela ne concernait que les enfants, et la Loi sur le travail ne s'applique pas à toutes les branches.

QUATORZE SEMAINES POUR UN ENFANT MALADE

La nouvelle Loi fédérale sur les proches aidants accorde également aux parents qui travaillent un congé de quatorze semaines pour la prise en charge d'un enfant gravement malade ou victime d'un accident. Indemnisé à 100% par le régime des allocations pour perte de gain, ce congé est à prendre en bloc ou en jours isolés durant un délai-cadre de 18 mois. Si les deux parents travaillent, chacun a droit à sept semaines, mais ils peuvent convenir d'un partage différent et prendre le congé simultanément. Ce congé de quatorze semaines ne sera toutefois valable qu'à partir du 1^{er} juillet prochain, le Conseil fédéral a voulu laisser du temps aux caisses de compensation pour préparer cette nouvelle prestation. Dans les deux cas, il s'agit d'un droit qui ne requiert pas l'accord de l'employeur, même si celui-ci doit être informé immédiatement. Pour le congé de quatorze semaines, une protection contre les licenciements a d'ailleurs été prévue. L'employeur ne peut résilier le contrat de travail tant que dure le droit au congé et pour une période maximale de six mois à compter du premier jour du délai-cadre. ■

REGARDS ÉCLAIRÉS SUR L'HISTOIRE ET L'IMAGERIE POPULAIRE

Collectionneur passionné, l'ancien président de la commission d'entreprise de Swissmetal, Pierre-Alain Girard, a implanté dans sa ferme un musée consacré aux objets de l'imagerie populaire et à l'histoire régionale

Textes et photos Pierre Noverraz

Magnifiquement rénovée, l'ancienne ferme jurassienne que Pierre-Alain Girard a acquise voici une quinzaine d'années à Pontenet, près de Reconvilier, date de 1697, époque où régnait encore Louis XIV. Il en a fait sa demeure mais aussi, et surtout, l'écrin de sa passion pour les objets anciens racontant l'histoire de la vie quotidienne régionale, celle des familles paysannes, des artisans, des horlogers et, tout particulièrement, celle de l'imagerie populaire. Tout a commencé avec sa curiosité pour les jeux de tarots anciens qu'il a découverts un peu par hasard il y a une trentaine d'années. Une rencontre qui lui ouvre les portes du monde fascinant des cartes à jouer à travers les âges. Apparues vers la fin du 14^e siècle en Europe, les cartes sont rapidement devenues le divertissement majeur de la population. Jusqu'à en irriter l'Eglise et l'Etat. «Mais ni les interdictions, ni les taxes n'ont réussi à freiner les ardeurs des joueurs», note Pierre-Alain Girard qui, au fil de ses recherches, est devenu expert en la matière, tout en élargissant son champ d'intérêt à tout ce qui concerne l'image. Sa collection va des clichés de bois gravés précédant l'imprimerie aux lanternes magiques en passant par les inventions ingénieuses qui ont ouvert la voie au cinéma. Pierre-Alain Girard expose notamment des pierres lithographiques, des autotypes, des coffrets de mariage ornés de peintures naïves, des ouvrages rares contenant des illustrations de sa région ainsi que des almanachs autrefois vendus par des colporteurs de ferme en ferme et dont il précise qu'avec eux, «l'image est entrée dans les maisons pour ne plus jamais en ressortir».



Cartes à jouer indiennes en papier mâché, peintes à la main, vers 1930.

VISITER LE MUSÉE
Le Musée du Neuf Clos se visite seulement sur demande et sur rendez-vous. Pierre-Alain Girard, en effet, ne dispose pas des capacités matérielles et organisationnelles d'en faire une institution ouverte. Il est à disposition de groupes comptant jusqu'à une dizaine de personnes, pour des visites accompagnées et commentées. Renseignements sur le site: neufclos.ch. ■

DIDACTIQUE ET BEAU
Hormis quelques chambres habitées, tous les recoins de la ferme sont transformés en musée. La grange et les écuries sont réservées aux outils agricoles d'antan, aux licols, au mobilier paysan, aux objets de la vie quotidienne ainsi qu'à des tuiles et des cloches dont la fabrication était disséminée dans plusieurs villages de la région. Les étages recèlent des objets du précinéma, des

jouets, des tissus et des pochoirs utilisés par les fabriques d'indiennes ainsi que des documents historiques parfois très rares. A noter également un petit espace consacré à l'horlogerie, avec des outils d'époque et des chronographes de la région, dont un exemplaire étonnant fabriqué par la «Société horlogère de Reconvilier». Membre de la Société jurassienne d'émulation et de l'Association de sau-

vegarde du patrimoine rural jurassien, Pierre-Alain Girard n'a rien d'un collectionneur compulsif détaché du sens des choses. Chacune de ses acquisitions est un peu comme le chapitre d'un livre d'histoire. Il en explore le pourquoi et le comment. Il en ausculte la provenance, l'utilité, le contexte. Et résume ses conclusions dans ses étiquetages et des fiches didactiques. Seule une toute petite par-

tie de ses deux à trois mille objets collectionnés est exposée. Non seulement par volonté d'aller à l'essentiel mais aussi par souci esthétique, car chaque pièce de ce musée baptisé «Neuf Clos» est le théâtre d'une véritable mise en scène harmonieuse et cohérente. Une belle réussite! ■



Le Musée du Neuf Clos recèle des trésors, à l'instar de cette visionneuse d'images stéréoscopiques.



Une carte révolutionnaire Pinaut, Paris, 1794, J. J. Rousseau.

Un des «Boillat»

Pierre-Alain Girard, 65 ans, vient de cesser son activité professionnelle à Swissmetal, l'ancienne «Boillat» à Reconvilier, son village natal. Il y était responsable du laboratoire et présidait la commission du personnel. Divorcé, père de deux enfants, cet homme calme et déterminé a travaillé pratiquement toute sa vie dans cette entreprise ou dans son giron. Laborantin de formation, il est engagé à l'âge de 24 ans dans le laboratoire de recherche de l'Université de Neuchâtel consacré à la métallurgie, en collaboration étroite avec Swissmetal-Boillat. Une vingtaine d'années plus tard, il entre au labo de l'usine, à Reconvilier. «J'y ai découvert le monde de l'entreprise, sa hiérarchie, ses problèmes.» Lorsque éclatent les grèves de 2004 et 2006, il rejoint la commission des employés présidée par Nicolas Willemin. Et, à l'épreuve de la réalité, il apprend à connaître la dureté du conflit, les enjeux de la solidarité, les espoirs, les déceptions. «Avec le personnel, nous avons eu raison jusqu'au bout mais on n'a pas été écouté par la direction.» Une douzaine d'années plus tard, il est élu par ses collègues à la présidence de la commission d'entreprise réunifiée (employés et ouvriers). «J'aimais bien négocier. Surtout quand c'était difficile. Et ça l'était! La situation de l'entreprise n'a, jusqu'à ce jour, jamais cessé de se dégrader et nous faisons face à de nombreux changements de direction. Il fallait non seulement se battre pour les salaires mais aussi livrer de longues batailles pour conserver nos acquis. C'était la galère, mais on résistait. Bien sûr, on aurait chaque fois voulu de meilleurs résultats.» Un exercice



Pierre-Alain Girard, ancien président de la commission d'entreprise de Swissmetal, se consacre désormais à sa passion des objets racontant l'histoire de sa région.

sur la corde raide: «Pour les ouvriers, tu n'en fais jamais assez et, pour le patron, tu es un emmerdeur.» Pierre-Alain Girard n'a désormais plus à négocier, sinon pour acquérir des objets de collection qui prendront place dans cette ferme, à quelques kilomètres à peine de «La Boillat». ■



La ferme rénovée accueillant le Musée du Neuf Clos date de 1697.



Les objets sont mis en scène de façon harmonieuse.



Un ancien établi d'horloger.